

Restaurant « Le Coin Gourmand » – DOSENHEIM/ZINSEL

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

| | |
|---|---|
| PROPRIETAIRE/EXPLOITANT : | Monsieur Lionel VOLTZ – Propriétaire-exploitant |
| ETABLISSEMENT : | 29, Rue de la Gare 67330 DOSENHEIM / ZINSEL |
| STATUT JURIDIQUE : | Fonds : SARL « LE COIN GOURMAND » - SIRET 538 169 202 Murs : SCI « GOODFEELING » |
| FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : | Monsieur Lionel VOLTZ est titulaire d'un CAP et d'un B.P « Cuisine » Il dispose d'une expérience professionnelle de plus de 10 ans dans la branche. C'est en 2004 qu'il reprend l'affaire familiale de sa belle famille et en assure la gérance avec succès. |

PROJET

DESCRIPTION :

Après avoir repris l'établissement (murs et fonds) en décembre 2011, le nouveau gérant est amené à acquérir du nouveau matériel professionnel en cuisine afin de redynamiser sa structure et pouvoir travailler dans des conditions optimales. Outre l'acquisition de matériel professionnel, il souhaite effectuer des travaux lui permettant de respecter les normes d'hygiène et de sécurités en vigueur.

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : Juillet 2011 à avril 2012.

MONTANT TRAVAUX ELIGIBLES :

Montant total H.T. estimé à : 34.901 €
Montant H.T. éligible : **34.901 €**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

| | |
|----------------|----------------|
| Emprunt | 29.666 € |
| Département 67 | 5.235 € |

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIES :

S'agissant d'un projet situé en zone de plaine, il est proposé d'attribuer à la SARL « **LE COIN GOURMAND** » gérée par **Monsieur Lionel VOLTZ** une subvention au titre de la création **estimée à 6.178 €** (selon critères et dans le respect du Régime de Minimis), correspondant à **15 %** du montant H.T éligible.

L'aide financière est conditionnée par la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT en partenariat avec la CCISBR, à savoir :

- Création d'un site Internet et autre document de communication ;
- Participer à un cycle de formation sur le management et la gestion des conflits.

Bureau ADT du 3 juillet 2012
Avis : favorable